



CRCCCN

*Partenaire de la culture nord-côtère!*

Pour diffusion immédiate

**Communiqué**

## **Une formation incontournable! Rendre son organisation performante en financement privé**

**4 décembre 2015** – Les 13 et 14 février à Sept-Îles, le Conseil régional de la culture et des communications de la Côte-Nord (CRCCCN) offrira la formation **Rendre son organisation performante en financement privé**. La formation qui s'adresse aux artistes professionnels et en voie de professionnalisation ainsi qu'aux gestionnaires des organisations culturelles est un incontournable pour qui veut s'outiller en matière de recherche de financement privé de type commercial (commandites).

Cette formation de deux jours a été conçue et sera animée par Nathalie Courville, une spécialiste du marketing, du financement participatif (crowdfunding) et du financement privé traditionnel (commandites et philanthropie), professeure au HEC-Montréal, notamment, et auteure du livre **Créer des partenariats gagnants**.

L'atelier propose une mise à niveau sur l'ensemble des meilleures pratiques de l'industrie en commandites ainsi que des ateliers pratiques permettant aux participants de bien acquérir les notions et de les adapter à leur réalité.

**Au terme de l'atelier, le participant sera en mesure de :**

- Comprendre les pratiques actuelles en matière de recherche de financement privé;
- Identifier les principes de bases relatifs à la vente et à la négociation de commandite;
- Intégrer de meilleures pratiques dans son organisation;
- Utiliser efficacement les fichiers de référence permettant de mettre en route rapidement ces pratiques.

Le coût d'inscription est de 260 \$ et de **240 \$ avant le 12 janvier 2016**. La valeur réelle de cette formation est de 800 \$ par personne.

Pour les détails, consultez le menu *formations à venir* à [www.culturecotenord.com](http://www.culturecotenord.com). Pour inscription ou information, contactez le service de la formation continue du CRCCCN au 418 296-1450 ou au 1 866 295-6744 ou par courriel à [formation@culturecotenord.com](mailto:formation@culturecotenord.com)

### **Remboursement des déplacements**

Rappelons que les personnes situées à plus de 40 kilomètres du lieu de formation ont droit à un remboursement de 65 % de leurs déplacements et de séjour.

- 30 -

Source : Lyse Rioux, coordonnatrice de la formation continue

Vous souhaitez réaliser une entrevue avec madame Courville? Veuillez me contacter. Merci.